



130 ANS D' ACTIONS POUR L'AUTONOMIE

Créée par Maurice de La Sizeranne en 1889, l'association Valentin Haüy (AVH) poursuit l'ambition de son fondateur et déploie ses actions partout en France pour permettre aux personnes aveugles et malvoyantes de gagner en autonomie au quotidien. Le 28 janvier 2019 marque les 130 ans de l'organisation qui, dans le prolongement de son projet associatif, agit en faveur de l'insertion sociale et défend l'accessibilité sous toutes ses formes : physique, culturelle, numérique, mais aussi dans les espaces publics ou encore dans les entreprises.

« 3 QUESTIONS À » GABRIEL DE NOMAZY, PRÉSIDENT DE L'AVH

Élu depuis le 6 juin 2018, il entend respecter les valeurs à l'origine de sa création tout en répondant aux besoins actuels.

Quel bilan dressez-vous de ces 130 années passées à faire avancer la cause des aveugles et des malvoyants ?

Jusqu'au 18ème, siècle, l'histoire des personnes aveugles se confond avec celle de tous les exclus. Les moins favorisés mendient ou vivent d'expédients, des organismes de bienfaisance venant seuls les secourir. C'est dans ce contexte que Maurice de La Sizeranne fonde l'association Valentin Haüy, associant dans sa direction aveugles et voyants de façon paritaire. Dès sa création, l'association a voulu permettre aux personnes aveugles et malvoyantes de vivre de façon digne et autonome : premiers ateliers de fabrication (brosserie, vannerie...) en 1893 ; ouverture de l'institut psychopédagogique de Chilly-Mazarin en 1900 ; création de l'école de kinésithérapie et d'une formation de standardiste en 1906 ; ouverture du service social en 1944, d'un premier ÉSAT en 1962, de résidences-services pour seniors et jeunes travailleurs en 1993, d'un service d'accompagnement à la vie sociale en 2012.



L'objectif de l'association est aussi de permettre à tous l'accès à la culture, à l'écriture et à la lecture. C'est ainsi que sont créées l'imprimerie braille en 1910 et la bibliothèque sonore en 1937. En 1989, l'AVH introduit en France l'audiodescription des films. Elle ouvre en 1999 son premier club informatique, adopte en 2004 le système DAISY, spécialement conçu pour faciliter la lecture des personnes déficientes visuelles, puis inaugure en 2008 le centre d'évaluation et de recherche sur les technologies pour déficients visuels. En 2013, elle lance Éole, bibliothèque numérique en ligne. Pour être au plus près des déficients visuels, l'AVH a progressivement mis en place un réseau de comités, partout en France. Leur première mission est d'accueillir, d'écouter, d'informer et de conseiller les personnes qui perdent la vue mais aussi de les représenter dans les instances officielles. À ce jour, l'AVH dispose de 120 comités régionaux ou locaux.

Quelles sont les priorités auxquelles vous devez faire face aujourd'hui ?

Le chemin parcouru en 130 ans d'existence est immense. Nous sommes l'un des rares acteurs en France à proposer une aussi large palette de services allant de l'hébergement à l'insertion professionnelle pour les personnes déficientes visuelles. Il reste néanmoins encore beaucoup à accomplir. L'accessibilité des lieux publics est encore très insuffisante, moins de 10 % des sites internet sont accessibles, seulement un tiers des personnes déficientes visuelles en France accèdent au marché de l'emploi. C'est pourquoi nous devons développer nos actions en faveur de l'accessibilité physique, culturelle, numérique et diversifier l'offre de formation, de production et d'accueil de nos différents établissements.

Afin d'accompagner les personnes déficientes visuelles impactées par la désertification des campagnes, nous voulons également renforcer l'impact des comités locaux tout en affirmant notre présence dans chacun des départements de la région parisienne.

Quelle vision avez-vous de vos missions pour les prochaines décennies ?

Nos missions fondamentales ne vont guère changer ; c'est notre capacité à accompagner un plus grand nombre de bénéficiaires au plus près de leurs besoins qui doit évoluer. Nous allons devoir répondre au défi du numérique et des nouvelles technologies pour répondre aux besoins futurs des personnes déficientes visuelles. Le nombre de personnes aveugles et malvoyantes devrait être multiplié par trois en 2050 dans le monde, notamment chez les seniors. C'est pourquoi nous souhaitons développer et diversifier notre offre dans l'accompagnement médico-social des personnes déficientes visuelles avec handicap associé et des personnes âgées dépendantes.

Enfin, il faut que l'association Valentin Haüy s'impose comme un acteur majeur dans la défense des droits des personnes déficientes visuelles et dans la lutte contre les préjugés liés à ce handicap.

1889 - 2019 : 130 ANS D'ACTIONS POUR L'INTÉGRATION

Depuis sa création, l'association veut **aider à une meilleure intégration sociale des personnes déficientes visuelles à travers la formation, l'accès à l'emploi et des solutions d'hébergement adaptées** selon les âges et les besoins.

FORMER LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Des Poilus aux jeunes Millennials d'aujourd'hui, l'association a **formé des générations d'étudiants à leur futur métier**. Cette mission historique naît au sortir de la Première Guerre mondiale, alors que 3000 soldats perdent la vue dans les tranchées. Pour certains, il faut réapprendre un tout autre métier adapté à leur récent handicap. L'association propose alors d'en accueillir une vingtaine en apprentissage pour les former aux métiers de sténographe et de téléphoniste.

Aujourd'hui, l'offre de formation s'est étoffée et adaptée aux nouvelles exigences des métiers enseignés. Le Centre de Formation et de Rééducation Professionnelle (CFRP) et l'Unité de Formation d'Apprentis (UFA) accueillent chaque année jusqu'à **170 étudiant(e)s** pour qu'ils deviennent employé(e) administratif(ive) et d'accueil, praticien bien-être, mécanicien cycle ou masseur-

kinésithérapeute. Marine, élève en première année de masso-kinésithérapie a très vite trouvé sa place à l'association. *« La formation est exceptionnelle et si au départ j'avais peur de ne voir que des déficients visuels et bien finalement, c'est un confort génial ! »* Toujours en quête de développer des filières d'avenir, le CFRP a ouvert à la rentrée 2018 un nouveau BTS d'informatique.

Créé en 1900, l'institut médico-professionnel dit **« IMPro » de Chilly-Mazarin** accompagne quant à lui, une quarantaine d'adolescents, déficients visuels ou aveugles avec un handicap associé dans la **construction de leur projet d'insertion sociale et professionnelle**. Encadrés par une cinquantaine de professionnels du monde médico-social, ils apprennent à développer leur autonomie. À leur sortie de l'internat, ils peuvent intégrer le monde du travail (en milieu ordinaire, en atelier protégé ou en ÉSAT).

DES ÉTABLISSEMENTS DE TRAVAIL ET D'HÉBERGEMENT ADAPTÉS AUX BESOINS

L'association va plus loin dans cette démarche d'insertion en employant elle-même 258 travailleurs handicapés au sein de son siège, ses comités et dans ses quatre établissements adaptés. **L'ÉSAT** (Établissement et Service d'Aide par le Travail) du **Centre Odette Witkowska** emploie ainsi **92 salariés majoritairement handicapés** dans des activités aussi variées que le marketing direct, l'impression numérique et braille, ou encore le conditionnement de produits. Chaque travailleur bénéficie de l'accompagnement médico-social, de la psychologue et de moniteurs d'atelier comme **Stéphane. G** : *« On privilégie l'autonomie et la prise d'initiatives. Il s'agit de produire en tenant compte de la capacité de chacun, tout en maintenant un esprit d'équipe et d'entraide. »* *« Mon travail me donne la conviction de faire quelque chose de ma vie dans une bonne ambiance. C'est un bonheur de me lever chaque matin ! »* **Christel M.**, 38 ans, non-voyante, à l'ÉSAT depuis 18 ans.

Le centre poursuit sa mission d'accompagnement vers l'autonomie grâce à un foyer d'hébergement, un foyer de vie et un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS).

L'association étend son offre d'hébergement à tous les âges. La **résidence Autonomie de Paris** accueille ainsi **des seniors déficients visuels** au sein d'un espace de vie sociale partagé avec **un foyer d'étudiants et de jeunes travailleurs malvoyants**. Chaque résident est pleinement autonome dans son quotidien, l'équipe pluridisciplinaire sur place mettant tout en œuvre pour maintenir cette autonomie. Une douzaine de bénévoles se relaie pour accompagner en permanence ceux qui le souhaitent dans leurs déplacements. *« Ici, je peux continuer à faire mes propres activités tout en bénéficiant de certains services et de l'aide précieuse du personnel, à l'image des conseils de l'ergothérapeute qui m'a présenté différents types de matériels spécialisés, et de l'assistante sociale, qui m'a aidé à remplir des dossiers administratifs ! »* **Jelly**, 80 ans, malvoyante, à la résidence depuis 2017.

L'ACCÈS À L'ÉCRIT COMME VOCATION PREMIÈRE

Alors que le cap des 1,3 million personnes aveugles et malvoyantes empêchées de lire du « texte en noir » est sur le point d'être franchi, **l'AVH s'attache plus que jamais à promouvoir l'accès à l'écrit.**

LA MÉDIATHÈQUE VALENTIN HAÛY FÊTE SES DIX ANS

Avec plus de 50 000 ouvrages, la médiathèque Valentin Haüy constitue LA bibliothèque de référence pour l'accès à l'écrit des personnes déficientes visuelles en France. Emblématique des missions menées par l'association, son fonds dispose de quelque 20 000 livres en braille et de plus de 30 000 titres audio, sans oublier des films audiodécrits.

Comme le souligne **Laurette Uzan**, Responsable de la médiathèque, *« notre rôle d'accompagnement revêt une importance particulière pour les personnes qui sont confrontées à la malvoyance en vieillissant. »* Romans, livres policiers, biographies, livres de cuisine, documentaires historiques, classiques, etc. sont ainsi mis à la disposition des publics empêchés de lire en raison d'une déficience visuelle, d'un handicap mental ou d'un handicap moteur.



Ses références sont téléchargeables gratuitement sur sa **plateforme en ligne ÉOLE** (www.eole.avh.asso.fr/) Ce service est également disponible partout en France par envoi postal de CD, via un comité local ou parmi les 113 bibliothèques publiques membres du réseau de l'AVH développé avec le concours du Ministère de la Culture et de la Communication.

NB : l'inscription à la médiathèque Valentin Haüy est gratuite sous réserve de présentation d'un certificat médical ou d'une carte d'invalidité. Les prêts peuvent être faits sur place, par téléphone ou internet.

L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE, CLÉ DE L'INSERTION

« L'accessibilité au web et à l'ensemble des informations et des services disponibles en ligne s'avère indispensable pour l'inclusion des personnes en situation de handicap empêchées de lire. » Responsable **Accessibilité numérique** de l'AVH et expert du Centre d'évaluation et de recherche sur les technologies pour les personnes aveugles et malvoyantes (Certam) créé par l'association en 2008, **Manuel Pereira** effectue *« une mission de veille et d'évaluation. Elle passe par la sensibilisation des entreprises comme des administrations, ainsi que de tous les acteurs économiques concernés. »*

L'ART AU BOUT DES DOIGTS

L'AVH entend ouvrir les portes des musées aux déficients visuels. Vice-président de l'association et responsable du Pôle central Accessibilité, **Pierre Ciolfi** a notamment pour ambition de *« permettre aux aveugles et aux malvoyants de ressentir les œuvres d'art autrement »*. Le procédé novateur consiste à modéliser et de mettre en relief des œuvres grâce à la technologie des imprimantes 3D. Un travail délicat qui demande des centaines d'heures de travail. *« À titre d'exemple, un seul bas-relief de Bayeux* m'a demandé 120 heures de modélisation et 50 heures de fraisage à la machine. »* explique **Rémy Closset**, Administrateur à l'association Valentin Haüy et instigateur du projet. Démarré il y a une dizaine d'années, le projet a déjà été déployé dans une douzaine de musées en France, comme au musée de la Tapisserie de Bayeux, au musée de Grenoble ou au musée des Beaux-Arts de Lyon.

* Grâce au partenariat avec les équipes de Bayeux Museum, trois scènes emblématiques de cette tapisserie médiévale inscrite au registre « Mémoire du Monde » de l'UNESCO ont été mises en relief. Elles ont été dévoilées pour la première fois aux personnes déficientes visuelles en septembre 2017.

Afin de célébrer culturellement les 130 ans l'association participera à deux grands événements : le **Comité Valentin Haüy de Tours** va s'associer au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance pour organiser **une exposition tactile autour de l'œuvre de Léonard de Vinci** disparu il y a 500 ans. Par ailleurs, les **14 musées de la Ville de Paris vont « Effleurer l'art » fin 2019**, au travers d'une vingtaine de leurs œuvres présentées en 3D.

1889 - 2019 : L'ASSOCIATION VALENTIN HAÜY 130 ANS D'ACTIONS

+ de 50 partenaires en France & à l'international

3400 bénévoles

624 salariés

120 comités régionaux ou locaux

8 établissements

(Centres de formation professionnel avec hébergement, Résidences-services pour seniors, étudiants et jeunes travailleurs déficients visuels, etc.)



L'association est membre fondateur du Comité de la Charte du don en confiance et agréée par cet organisme de contrôle des associations et des fondations faisant appel à la générosité du public.

Plus d'information sur le site :
<https://www.avh.asso.fr>

CONTACT PRESSE
Agence Sophie Benoit Communication
Yglinga BENOIT & Emma DEGLANE
yglinga@sbc-groupe.com
emma@sbc-groupe.com
01 43 41 08 51 / 06 63 70 61 69

CONTACT ASSOCIATION VALENTIN HAÜY
Géraldine JOUBERT
communication@avh.asso.fr
01 44 49 27 48

Maurice de La Sizeranne, le fondateur (1857-1924)

Après l'accident de jeu qui l'a rendu aveugle à 9 ans, Maurice de La Sizeranne rejoint les rangs de ce qui s'appelle désormais l'Institut National des Jeunes Aveugles (INJA). Ses aptitudes lui valent d'y devenir professeur de musique en 1878 et il élabore une nouvelle méthode abrégative de l'écriture braille : L'Abrégé orthographique français. S'attachant à la publication de périodiques (Le Louis Braille, Le Valentin Haüy et La Revue Braille), il fonde en 1886 une bibliothèque braille et une bibliothèque braille musicale transcrivant les partitions. Les progrès réalisés en matière d'éducation s'avérant insuffisants pour permettre aux jeunes aveugles de s'insérer dans le monde du travail, Maurice de La Sizeranne décide de créer l'association Valentin Haüy, accompagné de professeurs de l'INJA, de directeurs d'écoles, etc. L'acte officiel de naissance de l'AVH est enregistré le 28 janvier 1889, l'association étant reconnue d'utilité publique en décembre 1891.

Homme de lettres pratiquant le latin, le grec et l'hébreu, ainsi qu'une dizaine de langues vivantes, **Valentin Haüy (1745-1822)** fut l'un des premiers à s'intéresser au sort des jeunes aveugles vivant en marge de la société. Pour leur permettre d'accéder à la lecture, il fit réaliser des lettres de l'alphabet en grand format, les rudiments du calcul leur étant enseignés à l'aide de chiffres disposés dans un casier. À partir de 1786, il les éduque au sein de l'Institution des Enfants Aveugles à Paris, où ils peuvent apprendre un travail manuel.